



L'agriculture comme moyen de lutter contre les changements climatiques

L'initiative « 4 pour 1000 » : la séquestration du carbone dans les sols pour la sécurité alimentaire et le climat

Jeudi 16 novembre 2017 se tiendra à Bonn, en marge de la COP23, la réunion annuelle des instances de la gouvernance de l'Initiative « 4 pour 1 000 », en présence de nombreuses personnalités

Qu'est-ce que l'Initiative « 4 pour 1000 » ?

L'initiative « 4 pour 1000 » vise à accroître la teneur en matière organique des sols et la séquestration de carbone, à travers la mise en place d'actions concrètes sur le stockage du carbone dans les sols et de pratiques agricoles particulières pour y parvenir (agro-écologie, agroforesterie, agriculture de conservation, gestion des paysages...).

En effet, la production agricole est fortement corrélée à la **santé des sols**, dont le principal indicateur est le taux de matière organique. **Des évolutions minimales du stock de carbone dans les sols ont des effets majeurs tant sur la productivité agricole que sur le cycle mondial des gaz à effet de serres.**

En s'appuyant sur une **documentation scientifique solide**, l'Initiative « 4 pour 1 000 » montre que **l'agriculture**, et en particulier les sols agricoles, peuvent **jouer un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et le changement climatique.**

Pour réussir face à ces enjeux majeurs, une **réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES) dus aux activités humaines est indispensable.** L'Initiative « 4 pour 1000 » **accroît positivement les effets d'une réduction globale et franche de ces émissions de GES.**

L'ambition de l'Initiative est de **fédérer et d'inciter** tous les partenaires, acteurs volontaires du public et du privé (États, organisations internationales, collectivités territoriales, banques de développement, fondations, groupements de producteurs agricoles, acteurs économiques, organisations professionnelles, ONG, établissements de recherche,...) à **s'engager dans une transition vers une agriculture productive, hautement résiliente, fondée sur une gestion adaptée des terres et des sols, créatrice d'emplois et de revenus et ainsi porteuse de développement durable.**

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan mondial d'action pour le climat (GCAA) adopté par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC) à sa COP22 qui fait suite au Plan d'action Lima-Paris de la COP 21 et contribue à l'objectif d'atteindre un monde neutre en termes de dégradation des terres.

L'Initiative internationale « 4 pour 1 000 », a été lancée le 1er décembre 2015 par la France à l'occasion de la COP 21 qui s'est tenu à Paris. Depuis son lancement, plus de 280 organisations ont déjà apporté leur soutien à l'initiative en signant la déclaration de Paris qui en fixe les objectifs.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Les activités humaines émettent d'énormes quantités de gaz carbonique (CO₂) dans l'atmosphère, ce qui renforce l'effet de serre et accélère le changement climatique.

Chaque année, 30% de ce gaz carbonique (CO₂) est récupéré par les plantes grâce à la photosynthèse. Ensuite lorsque les plantes meurent et se décomposent, les organismes vivants du sol, tels que les bactéries, champignons ou vers de terre, les transforment en matière organique. Cette **matière organique des sols riche en carbone**, est **essentielle à l'alimentation des hommes** car elle retient l'eau, l'azote, et le phosphore, indispensables à la croissance des plantes.

Si on augmentait le taux annuel du stock de carbone dans les sols de « 4 pour 1 000 » soit 0,4%, dans les 30 - 40 premiers centimètres du sol, on stopperait l'augmentation annuelle de gaz carbonique (CO₂) dans l'atmosphère.

C'est ce que propose l'Initiative « 4 pour 1 000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat ».

Evidemment, il est nécessaire en même temps, de réduire rigoureusement les émissions de gaz à effet de serre, et ce dans tous les secteurs d'activités.

Des **sols plus riches** en matière organique et donc **en carbone** sont **productifs et stables** et donc **mieux adaptés pour résister à l'impact des dérèglements climatiques**, car ils résistent mieux à l'érosion et retiennent mieux l'eau, notamment lors d'événements extrêmes comme les sécheresses.

Préserver le carbone organique des sols, restaurer et améliorer les sols agricoles dégradés et, d'une manière générale, augmenter le carbone dans les sols sont des enjeux majeurs pour relever le triple défi de la sécurité alimentaire, de l'adaptation des systèmes agricoles et forestiers des populations aux dérèglements climatiques et de l'atténuation des émissions d'origine anthropique.

Des évolutions minimales du stock de carbone des sols ont des effets majeurs tant sur la productivité agricole que sur le cycle mondial des gaz à effet de serres.

Initiative « 4 pour 1 000 » : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat

La réunion annuelle de la gouvernance du « 4 pour 1000 »

L'Initiative « 4 pour 1000 » a été lancée par la France, le 1er décembre 2015 à l'occasion de la COP 21. La gouvernance de l'Initiative a été officiellement établie lors de la COP 22 à Marrakech en novembre 2016. Cette gouvernance est composée du Forum, organe de concertation (plus de 280 partenaires) et du Consortium, organe de décision (148 membres).

Dr **Ibrahim Hassane Mayaki**, Secrétaire Exécutif du **NEPAD** (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) a été élu **Président** des organes de concertation (Forum des partenaires) et de décision (Consortium des membres) et M. **Stéphane Le Foll**, son **Vice-Président**.

Jeudi 16 novembre 2017, réunion des instances de gouvernance de l'Initiative « 4 pour 1000 », pour permettre, notamment, de lancer la feuille de route des actions à mener en 2018.

- Matin : réunion du Forum. Seront abordés notamment : les opérations à mener auprès des institutions, les actions à entreprendre et comment y contribuer...
- Après-midi : réunion du Consortium. Durant cette réunion, dont l'accès est **réservé aux seuls membres**, un certain nombre de sujets administratifs, scientifiques et techniques seront débattus et arbitrés.

De nombreuses personnalités seront présentes à cette réunion de haut niveau, notamment :

- Mr **Stéphane TRAVERT**, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation (France)
- Mr **Christian SCHMIDT**, Ministre Fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (Allemagne)
- Mme **Isabel Garcia TEJERINA**, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentation et de l'Environnement (Espagne)
- Mr **Sándor FAZEKAS**, Ministre de l'Agriculture (Hongrie)
- Mr **Samir TAÏEB**, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (Tunisie)
- **Professor Rattan LAL**, Ohio State University et Président Union of Soils Sciences
- Mr **Eduardo MANSUR**, Directeur - Land and Water Division - **FAO**
- Mr Barron ORR, Responsable Scientifique - **UNCCD**
- Mme Naoko ISHII, Président-directeur general et Présidente - **GEF**
- Mr Bernard FAUTRIER, Administrateur **Fondation Prince Albert II de Monaco**
- Mme Monika CHRISTMANN, Présidente - **OIV**
- Mr Mohamed SADIKI, Vice-Président du Conseil - **CIHEAM**
- Mr Philippe MAUGUIN, Président et Président-directeur général - **INRA**
- Mr Emmanuel FABER, Président et Président-directeur général - **Danone**

Le **Comité Scientifique et Technique** (CST) du 4 pour 1000 se réunira, les 14 et 15 novembre, dans le bâtiment du Bureau Fédéral allemand de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette réunion est **réservée aux seuls membres** du CST.

Le CST, entité scientifique de l'Initiative, est composée de **14** femmes et hommes, **experts reconnus internationalement** pour leurs compétences scientifiques en lien avec l'objet de l'Initiative. Actuellement, ce comité travaille notamment sur l'élaboration d'un référentiel d'indicateurs pour l'évaluation de projets, ainsi que sur les grandes orientations du programme international de recherche et de coopération scientifique de l'Initiative.

Avec l'initiative « 4 pour 1 000 », les scientifiques se mobilisent pour la sécurité alimentaire et le climat aux côtés des agriculteurs, des associations, des acteurs économiques, des régions et des Etats, des organisations internationales et des bailleurs de fonds.

Contact :

M. Paul Luu

Secrétaire exécutif - Initiative 4 pour 1000

Tel : 06 07 53 35 79

Email : se.4p1000@adecia.org

Quelques chiffres :

La déforestation, les méthodes agricoles intensives ainsi que les températures élevées sont des facteurs qui causent la perte de carbone dans les sols et qui accélèrent la désertification.

La plupart des **sols agricoles ont perdu de 50 à 70% de leur stock de carbone organique original** [Lal, 2003]

L'épuisement des stocks de carbone organique dans le sol a ajouté 78 gigatonnes de carbone dans l'atmosphère [Lal, 2004] et est donc une des causes majeures des changements climatiques d'origine anthropiques

24% des sols mondiaux sont dégradés à des degrés divers, dont près de la moitié des sols agricoles [source : Bai et al., 2013]

12 millions d'hectares de terres productives deviennent stériles chaque année à cause de la désertification et des sécheresses (UNCCD, 2014), ce qui équivaut plus ou moins à la taille de l'Angleterre

1,2 milliards US \$ de perte économique en céréales liée à la dégradation des sols [FAO, 2006]

1,2 milliards de tonnes de carbone par an, pourraient être stockées dans les sols agricoles (cultures et prairies) soit un taux annuel de stockage d'environ **4 pour 1 000** (0,4%) par rapport à l'horizon de surface du sol (40 premiers centimètres du sol) [source GIEC, 2014]

24 à 40 millions de tonnes de céréales supplémentaires pourraient être produits chaque année en Afrique, Asie et Amérique du Sud en stockant une tonne en plus de matière organique par hectare [Lal, 2006]

570 millions de fermes dans le monde et **plus de 3 milliards de personnes** vivant en zones rurales **pourraient mettre en place les pratiques agro-écologiques** qui augmentent la quantité de matière organique dans les sols.



L'Initiative « 4 pour 1000 » est le lauréat 2017 du « Vision Future Policy Award »

